Cour des comptes

ENTITÉS ET POLITIQUES PUBLIQUES

LA POLITIQUE FRANÇAISE DE PROMOTION INTERNATIONALE DE LA FRANCOPHONIE

Une organisation fragmentée, des défis nouveaux, des résultats incertains

Rapport public thématique

Évaluation de politique publique

Synthèse

Août 2026

AVERTISSEMENT

Cette synthèse est destinée à faciliter la lecture et l'utilisation du rapport de la Cour des comptes.

Seul le rapport engage la Cour des comptes.

Les réponses des administrations, des organismes et des collectivités concernés figurent en annexe du rapport.

Sommaire

Introduction 5

1 L'enseignement du français repose sur un réseau ancien et dense et son efficacité, qui dépend des contextes locaux, n'est pas évaluée 7

2 Le recours, désormais indispensable, aux technologies audiovisuelles et numériques au service du français doit être fortement encouragé et structuré 9

3 Le rayonnement du français passe par sa mise en valeur comme langue de travail dans un contexte multilingue 13

Recommandations 17

Introduction

Selon l'Organisation internationale de la francophonie (OIF), le nombre de locuteurs francophones serait passé de 321 millions en 2022 à 396 millions en 2026. De son côté, l'Observatoire démographique et statistique de l'espace francophone, qui dépend de l'université Laval de Québec (Canada), évalue le nombre de francophones à 345 millions en 2026. Ces écarts dans les statistiques s'expliquent par des différences dans les méthodes de comptage, la notion de « locuteur » pouvant donner lieu à des interprétations[1].

La politique française de promotion internationale de la francophonie vise à entretenir et à développer l'usage de la langue française à l'étranger. Elle contribue à l'influence de la France. Elle cherche également à faire prévaloir, à l'échelle mondiale, les valeurs dont la langue française est porteuse : démocratie, prévention et règlement des conflits, solidarité entre les peuples ou promotion de l'éducation et de la formation.

La Cour a engagé l'évaluation de cette politique en raison de la dépense qui lui est associée, évaluée à plus de 2 Md€ et de l'importance de sa participation à la politique extérieure de la France. Pourtant les objectifs opérationnels restent trop souvent implicites et les résultats de l'action menée sont trop rarement mesurés. La question même de « Pourquoi est-il souhaitable que le français soit une langue très répandue dans le monde ? » n'est d'ailleurs jamais ouvertement posée. Les administrations et organismes chargés de mettre en œuvre cette politique, au premier chef le ministère de l'Europe et des affaires étrangères, concentrent leurs efforts sur le déploiement et la gestion des moyens qui y sont affectés, dont le coût annuel, a progressé de 6,2 % entre 2018 et 2024, sans que les effets de cette dépense puissent être identifiés et appréciés. La dispersion des acteurs, la fragmentation des responsabilités et l'absence fréquente d'objectifs précis constituent à cet égard des obstacles majeurs à un pilotage adéquat.

1 La notion de « locuteur » désigne alternativement un locuteur pouvant être un francophone « de naissance », une personne qui utilise le français dans sa vie quotidienne ou une personne qui le fait de façon occasionnelle.

Introduction

Compte tenu de ce contexte difficile, la Cour a limité la problématique examinée aux trois questions évaluatives suivantes :

1. les moyens mobilisés par la France permettent-ils de soutenir efficacement l'enseignement du et en français à l'étranger ?

2. le soutien public à la diffusion de contenus numériques francophones contribue-t-il efficacement à l'objectif d'attractivité de notre langue ?

3. les moyens déployés par la France permettent-ils de répondre à l'objectif de valorisation du français comme langue de travail (vie des affaires, organisations internationales) ?

L'enquête, appuyée sur l'analyse de nombreux exemples locaux et de données quantitatives spécifiques, a montré que, certes, un effort est accompli pour retracer les actions mises en œuvre au nom de cette politique, mais que les indicateurs qui permettraient d'en mesurer les résultats, et a fortiori, l'impact à moyen terme, sont presque inexistants.

1 L'enseignement du français repose sur un réseau ancien et dense et son efficacité, qui dépend des contextes locaux, n'est pas évaluée

Pour agir sur le plan bilatéral, la France s'appuie à l'étranger sur des réseaux structurés, ceux de l'action éducative et culturelle, de l'enseignement français à l'étranger et des unités d'enseignement supérieur et de recherche.

L'enseignement du français à l'étranger est largement pris en charge par les 137 services des ambassades chargés de la coopération et de l'action culturelle, les 96 instituts français placés auprès des ambassades et les 829 Alliances françaises, entités de droit privé local qui entretiennent des liens avec ces ambassades. Ce premier réseau intervient dans un cadre bilatéral et participe des relations qui lient la France à chacun des pays d'implantation. Depuis 2020, sa composante publique applique des « plans stratégiques éducation » pluriannuels, élaborés dans chaque pays sous le contrôle de la direction générale de la mondialisation (DGM) du ministère de l'Europe et des affaires étrangères (MEAE) mais qui ne font pas l'objet d'un suivi consolidé. Malgré le déploiement d'alternatives en ligne, l'activité d'enseignement a été fortement affectée par la crise sanitaire. En 2020, le nombre des inscriptions a baissé d'un tiers, le nombre d'heures enseignées dans les instituts français et les Alliances françaises d'un cinquième. Ces deux indicateurs sont orientés à la hausse depuis 2021, mais ils n'ont pas encore retrouvé leur niveau d'avant l'épidémie de covid 19.

Le deuxième réseau organisé est celui de l'enseignement français à l'étranger, qui scolarise 402 000 élèves dans 612 établissements implantés dans 138 pays. L'objectif étant de 700 000 élèves en 2030, le constat est celui d'un développement beaucoup plus lent que celui fixé par le Président de la République dans son discours pour la stratégie pour la langue française, prononcé à l'Institut de France le 20 mars 2018, pour plusieurs raisons. La projection souhaitée ne reposait en effet sur aucune étude solide. Par ailleurs, la crise sanitaire a réduit le vivier des familles françaises expatriées, faisant reposer la croissance du réseau, principalement, sur les familles étrangères, d'une part, et sur l'augmentation du nombre d'établissements privés partenaires, d'autre part. Or, le marché de l'éducation internationale, partout dans le monde, est devenu très compétitif et les États étrangers ne soutiennent pas nécessairement le développement

L'enseignement du français repose sur un réseau ancien et dense et son efficacité, qui dépend des contextes locaux, n'est pas évaluée

d'un enseignement francophone. Ces évolutions, qui ont contribué à fragiliser la situation financière de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger, conduisent à constater une ambition excessive au regard des possibilités. Il est donc nécessaire de revoir à la baisse les objectifs de croissance du nombre d'élèves scolarisés dans les établissements d'enseignement français.

Le troisième réseau qui soutient l'enseignement du et en français à l'étranger est celui des établissements d'enseignement supérieur, qui, soit accueillent des étudiants étrangers en France[2], soit se déploient à l'étranger, notamment dans des dispositifs partagés avec des partenaires locaux. Dans les deux cas, l'un des enjeux centraux est de faire progresser la maîtrise du français parmi les étudiants qui, parce qu'ils ne sont pas francophones au commencement de leurs cursus, bénéficient d'enseignements en anglais. Dans ce domaine, comme dans le quatrième réseau que constituent les unités de recherche françaises à l'étranger, l'autonomie des établissements réduit la visibilité nécessaire à la mise en œuvre d'une politique publique volontariste et cohérente qui doit reposer sur un bilan et une projection des enseignements supérieurs francophones à l'étranger à ce jour absents.

À travers ces quatre réseaux, la France mobilise des moyens qui se sont diversifiés mais dont l'articulation et l'orientation stratégiques ne sont pas systématiquement définies par le MEAE. Les résultats, quand ils sont mesurables, dépendent beaucoup des contextes locaux. La politique bilatérale en faveur de l'enseignement du et en français à l'étranger manque à ce jour d'une base de données statistiques fiables et actualisables, appliquant une méthodologie scientifiquement validée, sur l'enseignement et l'apprentissage du français. Il est aussi indispensable de mettre à jour la carte des filières universitaires d'enseignement en français, délaissée depuis 2016, de manière à élaborer une stratégie de développement qui détermine des cibles géographiques et disciplinaires. Un effort majeur reste également à accomplir pour constituer, animer et mobiliser des réseaux d'*alumni* étrangers ayant bénéficié de l'apprentissage du français dans les différents réseaux.

L'efficacité de la politique conduite en faveur des élèves, étudiants, apprenants ou chercheurs en français doit donc impérativement être mieux documentée et consolidée. Quant à son efficience et son impact, ils sont impossibles à évaluer sauf peut-être dans le cas particulier de l'action de l'Agence pour l'enseignement du français à l'étranger (AEFE), dans lequel l'indicateur clef du nombre d'élèves scolarisés permet une approche quantitative du résultat. Mais l'objectif fixé en 2018 d'un doublement des élèves scolarisés à l'horizon 2030 ne sera pas satisfait.

2 Voir sur ce point : Cour des comptes, *L'attractivité de l'enseignement supérieur français pour les étudiants internationaux*, mars 2025. Ce rapport évalue à 430 000 en 2023-2024 le nombre d'étudiants étrangers accueillis en France, ce qui place notre pays au 7ème rang des pays d'accueil.

2 Le recours, désormais indispensable, aux technologies audiovisuelles et numériques au service du français doit être fortement encouragé et structuré

En 2025, le développement de la francophonie repose sur un recours massif et ambitieux, aux technologies audiovisuelles et numériques. La transformation des pratiques éducatives, culturelles et médiatiques a fait du numérique non seulement un outil pour l'apprentissage de la langue, mais également un levier stratégique pour la diffusion du français, la valorisation de la diversité linguistique et la consolidation d'un espace d'influence commun. Dans un environnement numérique mondialisé dominé par les géants anglophones des réseaux, l'accès aux ressources francophones et leur visibilité sont devenus des enjeux de souveraineté culturelle autant que de cohésion internationale.

Les outils numériques d'apprentissage du français, lorsqu'ils sont accessibles et adaptés, facilitent l'acquisition de cette langue pour les publics éloignés des réseaux éducatifs traditionnels. Les plateformes publiques et professionnelles comme celles de l'Institut français ou les contenus audiovisuels proposés par France Médias Monde et TV5 Monde constituent des points d'ancrage de cette stratégie. Toutefois, leur accessibilité dépend de conditions techniques – connectivité, équipements, infrastructures – et financières qui varient largement selon les régions, ainsi que des cultures éducatives locales. Le renforcement de la francophonie numérique passe donc par un effort concerté pour réduire ces fractures, en soutenant les acteurs locaux, qui assurent un rôle de relai de proximité indispensable.

Parallèlement, le soutien public à l'essor de contenus numériques francophones fiables et de qualité devrait permettre de lutter contre la désinformation et de promouvoir un espace médiatique francophone pluraliste et digne de foi. France Médias Monde – 254 millions de contacts hebdomadaires, dont 40 % en français, 125 millions d'abonnés sur les réseaux sociaux, 3,8 milliards de vidéos vues et démarrages audio en 2024 – et TV5 Monde – 116 millions de contacts hebdomadaires, 796 millions de vidéos vues en 2025 (+ 59 %) – mais aussi les médias régionaux et associatifs déploient des stratégies numériques pluriannuelles et participent à la création d'un contrepoids important, dans un paysage médiatique susceptible de favoriser l'essor et la diffusion de fausses nouvelles. En concourant à la production et la circulation de contenus vérifiés, éducatifs et attractifs, ces acteurs contribuent à renforcer la qualité et la crédibilité de l'information francophone auxquelles un observatoire spécialisé pourrait concourir.

Le recours, désormais indispensable, aux technologies audiovisuelles et numériques au service du français doit être fortement encouragé et structuré

Dans l'espace numérique, la prolifération des initiatives et la dispersion des offres soulignent la nécessité d'une rationalisation de la stratégie de « découvrabilité », c'est-à-dire la capacité à y rendre accessibles les contenus francophones par les moteurs de recherche. Sans visibilité algorithmique et sans politiques coordonnées d'indexation et de référencement, les productions francophones risquent de demeurer marginales dans les écosystèmes dominés par les moteurs de recherche et plateformes globalisés. Dans certaines zones, le rôle des relais locaux comme les associations, les radios ou les centres culturels demeure déterminant pour pallier l'insuffisance de la présence numérique. L'enjeu de la « découvrabilité » est donc double et les acteurs publics et privés devraient s'efforcer, de manière concertée, de garantir l'accessibilité des ressources francophones dans les zones à faible connectivité et assurer leur présence dans les environnements numériques les plus fréquentés.

Par ailleurs, les possibilités ouvertes par l'intelligence artificielle offrent des perspectives nouvelles. L'exploitation des données linguistiques, la traduction automatique, la reconnais-sance vocale et les outils de génération de contenus permettent de repenser la manière dont le français peut s'imposer dans l'économie numérique globale. À cet égard, alors que la France dispose de forces non négligeables dans un contexte de concurrence internationale – écosystème d'entreprises dynamique, soutien stratégique de la puissance publique, bases de données linguistiques foisonnantes[3] – l'intelligence artificielle sera utile au français sous réserve que les initiatives prises en matière de technologie de langue soient davantage structurées et cohérentes. À cet égard, le dispositif *LANGU:IA*, déclinaison pour le français du consortium européen ALT-EDIC, qui doit permettre le développement de modèles de langue souverains et performants sur les langues européennes, est un premier pas, en préfiguration. L'impératif est désormais de mutualiser les ressources, d'ouvrir les données afin de les rendre accessibles au public et de structurer une gouvernance internationale aussi efficace que celle des pôles anglophones et sinophones. Un nouveau modèle de langue devrait prendre en compte les particularismes des différentes nuances de français – avec leur vocabulaire et leurs expressions propres – en s'appuyant sur des contenus produits nativement dans l'ensemble de l'espace francophone pour entraîner, de la façon la plus efficace possible, les outils d'IA associés. La France pourrait impulser la création, sur le modèle de *LANGU:IA*, d'une infrastructure numérique permettant le développement d'un tel modèle de langue dans l'espace francophone et sa mise à la disposition des entreprises spécialisées dans l'intelligence artificielle.

3 Cf. Cour des comptes, *La stratégie nationale pour l'intelligence artificielle : consolider les succès de la politique publique de l'IA*, élargir son champ, novembre 2025.

Le recours, désormais indispensable, aux technologies audiovisuelles et numériques au service du français doit être fortement encouragé et structuré

Ainsi la réponse à la deuxième question évaluative doit être nuancée : le soutien public à la diffusion de contenus numériques francophones contribue certes à renforcer l'attractivité de la langue française, mais de manière encore très inégale et perfectible. En effet, la visibilité de la francophonie dans l'espace numérique exige d'articuler disponibilité et qualité des infrastructures, accessibilité des contenus et capacité à faire de l'intelligence artificielle un outil au service de la francophonie. Ainsi la maturité des outils numériques, qui sont loin d'être de simples instruments techniques, est une condition de la vitalité et de la puissance d'influence du français dans le monde.

3 Le rayonnement du français passe par sa mise en valeur comme langue de travail dans un contexte multilingue

Dans les organisations internationales, le décalage entre le statut officiel et l'usage quotidien du français traduit la difficulté croissante des États francophones à préserver un équilibre linguistique face à la domination de l'anglais. Alors que le français conserve parfois un poids institutionnel et peut demeurer une langue de référence juridique, diplomatique et normative, son érosion en pratique crée aussi des difficultés croissantes d'interprétation et de traduction. À ce titre, la promotion du multilinguisme apparaît comme un levier essentiel dans un ordre international qui doit refléter la diversité du monde plutôt que l'uniformité des échanges. C'est le sens des initiatives déployées ces dernières années par le ministère de l'Europe et des affaires étrangères, qui n'ont fait en revanche l'objet d'aucune mesure de suivi et dont l'efficacité peut être mise en doute, que ce soit dans le cadre des institutions européennes ou d'autres organisations internationales. Cette lacune doit être comblée.

Sur le plan économique, la langue française constitue également un levier précieux de développement. Dans un espace francophone de plus de 345 millions de locuteurs[4] répartis sur cinq continents, elle peut susciter des opportunités d'affaires, fondées sur la confiance et des valeurs partagées. Dans des régions en pleine expansion démographique, notamment en Afrique subsaharienne, la francophonie peut devenir un facteur d'attractivité et de compétitivité pour les entreprises, qui cherchent à s'inscrire dans une logique partenariale durable avec le tissu économique et social local. De plus, la constitution d'un vivier de talents francophones pourrait ouvrir la voie à une meilleure circulation des compétences et des initiatives économiques fondée sur des échanges plus équilibrés entre nord et sud. Cette analyse dépasse la seule dimension linguistique : elle intègre la langue comme un capital économique, au même titre que la formation, l'innovation ou la gouvernance.

4 Dernière estimation, en 2025, de l'Observatoire démographique et statistique de l'espace francophone (ODSEF).

Le rayonnement du français passe par sa mise en valeur comme langue de travail dans un contexte multilingue

Pour que cette dynamique prenne toute son ampleur, il est indispensable de construire une francophonie professionnelle à la fois plus attractive, plus opérationnelle et mieux adaptée aux réalités locales. Le français doit être perçu autant comme un atout d'employabilité que comme une valeur académique. Allant bien au-delà des initiatives éparses récentes, cela suppose une généralisation de l'enseignement du français sur objectifs spécifiques (FOS), centré sur les usages concrets des métiers et des secteurs économiques et surtout contextualisé en fonction des régions, qui n'expriment pas toutes les mêmes besoins de formation. Dans cette perspective, les pouvoirs publics français devraient jouer un rôle moteur, en soutenant plus nettement les dispositifs d'insertion des jeunes francophones dans le marché du travail et en valorisant davantage les initiatives d'apprentissage professionnel, qui lient langue et compétences. La réussite de quelques projets récents de formation technique et linguistique – tels que les dispositifs du réseau des instituts français, des Alliances françaises, de France Éducation international, établissement public placé sous la tutelle du ministère de l'éducation nationale, ou de l'Agence française de développement – montre qu'un traitement contextualisé du français est non seulement possible, mais porteur d'efficacité et de rayonnement. À cet égard, la communication autour de la francophonie professionnelle, trop timide et dispersée, doit être renforcée pour accroître l'attractivité du français auprès des jeunes générations, souvent attirées par un anglais davantage perçu comme langue d'avenir. D'une manière générale si le réseau français dispose d'atouts importants, ceux-ci restent à valoriser et à adapter à la diversité des contextes des postes diplomatiques.

En définitive, face à la place prise par d'autres langues, notamment l'anglais et le mandarin, le monde francophone dispose d'atouts déterminants : une langue partagée par de grandes institutions internationales, une communauté universitaire dense, un tissu économique en expansion et une capacité d'innovation pédagogique reconnue. L'enjeu est désormais de transformer ces potentialités en puissance d'action : soutenir les politiques linguistiques nationales des pays partenaires, développer les certifications reconnues et renforcer la communication autour des occasions offertes par la maîtrise du français. Ainsi, le réseau des instituts français et des Alliances françaises peut augmenter le nombre des initiatives mettant en valeur l'intérêt de la maîtrise du français pour l'employabilité et s'inspirer de bonnes pratiques identifiées au préalable. Les ambassadeurs français peuvent aussi susciter une dynamique au sein des groupes d'ambassadeurs francophones (GAF) pour prendre des initiatives de valorisation des usages professionnels du français.

La réponse à la troisième question évaluative est donc mesurée : les leviers sont identifiés – défense du plurilinguisme, valorisation économique de la francophonie, développement du français professionnel. Plusieurs initiatives locales sont efficaces, mais une démarche plus systématique, structurée et mesurée reste indispen-

sable. Promouvoir le français comme langue de travail ne consiste pas seulement à entretenir un héritage brillant, mais à investir dans une langue d'avenir, outil de médiation, d'innovation et de dialogue. À moyen terme, la vitalité du français dépendra beaucoup de sa capacité à s'inscrire dans les logiques de mobilité, de compétence et de création de valeur. C'est à cette condition que la francophonie professionnelle pourra devenir un espace de perspectives partagées et que le français continuera d'être une langue qui relie, permet d'entreprendre, de se comprendre et de partager.

Le rayonnement du français passe par sa mise en valeur comme langue de travail dans un contexte multilingue

La francophonie : quelques chiffres clefs

L'appréciation de la place relative du français dans le monde varie selon les sources et années de référence. Aucune donnée fiable ne permet de la mesurer. Dans son rapport de mars 2025 au Parlement sur la langue française, la délégation à la langue française et aux langues de France (DGLFLF) reprend le chiffre de 321 millions de locuteurs, en précisant que le français est *« la deuxième langue la plus apprise à l'étranger, hors Union européenne », « la troisième langue la plus utilisée dans les affaires », « la deuxième langue d'information internationale » et « la septième langue la plus utilisée sur internet en 2024 ».*

Un nombre croissant de francophones

- 47,8 millions de locuteurs en 1880, 321 millions en 2022, et entre 35 et 396 millions en 2026.
- 5ème langue la plus parlée au monde, après le chinois, l'espagnol, l'anglais et le hindi.
- Projections ODSEF : jusqu'à 750 millions de francophones en 2070 (hypothèse haute), près de 500 millions (hypothèse basse).

Le poids majeur de l'Afrique

- 120,9 millions de francophones en Afrique subsaharienne en 2022, soit 37,7 % des francophones mondiaux.
- 158,8 millions avec l'Afrique du Nord, soit près de la moitié des francophones mondiaux.
- L'Afrique est la principale zone de croissance du français, avec + 14,5 % de francophones entre 2018 et 2022.

Des dépenses françaises de promotion de la francophonie dynamiques

- 2 031 M€ en 2018, 2 158 M€ en 2024.
- + 6,2 % sur la période.

L'un des plus grands réseaux éducatifs et culturel au monde

- Présence dans 135 pays début 2025 : 137 services de coopération et d'action culturelle (SCAC), 96 instituts français, un réseau des Alliances françaises : près de 830 implantations.
- Enseignement français à l'étranger : 612 établissements homologués dans 138 pays, en 2025, soit + 115 établissements depuis 2018.
- 402 000 élèves en 2025, contre 350 000 élèves en 2017.

Un audiovisuel public permettant une diffusion massive du français

- France Médias Monde (RFI, France 24 et Monte Carlo Doualiya) : 254 millions de « contacts » hebdomadaires, dont 40 % en français. Un public jeune : âge moyen de 34 ans sur France 24-37 ans sur RFI. Sur les réseaux sociaux : plus de 128 millions d'abonnés en 2025, près de 4 milliards de vidéos vues/démarrages audio en 2024 et 4,8 milliards en 2025, soit + 20 %.
- TV5 Monde : audience hebdomadaire de 63,9 millions de téléspectateurs en 2024, contre 57,8 millions en 2018, soit + 10,5 %.

L'espace francophone, un fort potentiel économique

- 90 États et gouvernements membres répartis sur les cinq continents, 1,2 milliard de personnes, soit 17,5 % de la population mondiale.
- 16,5 % du produit intérieur brut (PIB) mondial, 20 % du commerce mondial de marchandises et 14 % des réserves mondiales de ressources minières et énergétiques, dont certains minerais critiques pour la transition énergétique.

Recommandations

1. À partir de la rentrée universitaire 2027, compter comme enseignement francophone, au sens de l'article 2 de la loi n° 2013-660 relative à l'enseignement supérieur et à la recherche du 22 juillet 2013, les modules d'enseignement du français introduits dans les maquettes des diplômes anglophones offerts en France aux étudiants internationaux *(ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche)*.

2. Réduire, d'ici fin 2026, dans le sens d'un plus grand réalisme la cible assignée à l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger , après avoir analysé les possibilités de croissance des effectifs de son réseau *(ministère de l'Europe et des affaires étrangères)*.

3. Après avoir cartographié, dès 2026, les enseignements universitaires francophones à l'étranger portés par des établissements français ou leurs partenaires locaux, élaborer d'ici fin 2027 une stratégie de développement qui détermine des cibles géographiques et disciplinaires *(ministère de l'Europe et des affaires étrangères, ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche)*.

4. À partir de fin 2026, fidéliser les anciens apprenants de français dans les instituts français et Alliances françaises, ainsi que les anciens élèves des établissements homologués de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger, et valoriser ces réseaux *(ministère de l'Europe et des affaires étrangères)*.

5. Constituer, d'ici 2028, une base de données statistiques fiables et actualisables, en appliquant une méthodologie scientifiquement validée, sur l'enseignement et l'apprentissage du français *(ministère de l'Europe et des affaires étrangères)*.

6. Proposer, d'ici 2027, au sein de la francophonie multilatérale un observatoire francophone de la désinformation à l'image de la plateforme ODIL, après concertation des acteurs soutenus par la France dans ce domaine *(ministère de l'Europe et des affaires étrangères)*.

7. À l'issue de sa période d'expérimentation, s'appuyer sur le dispositif *LANGU:IA* pour construire une infrastructure numérique permettant le développement d'un modèle de langue dans l'espace francophone et sa mise à la disposition des entreprises spécialisées dans l'intelligence artificielle *(ministère de l'Europe et des affaires étrangères, ministère de la culture)*.

8. Élaborer, d'ici fin 2026, des indicateurs quantitatifs et qualitatifs afin d'assurer le suivi des initiatives prises par la France au sein de l'Union européenne et des organisations internationales en faveur de la promotion et de la diffusion du français et de la diversité linguistique, et systématiser le suivi de ces actions *(ministère de l'Europe et des affaires étrangères)*.

Recommandations

9. Dresser, d'ici fin 2026, un bilan des bonnes pratiques mettant en valeur la maîtrise du français comme facteur d'employabilité et mobiliser les acteurs économiques publics et privés ainsi que les groupes d'ambassadeurs francophones pour valoriser les usages professionnels de la langue française (ministère de l'Europe et des affaires étrangères).

10. Elaborer, en lien avec les ministères concernés, un plan de développement du français sur objectifs spécifiques (FOS), d'ici fin 2027, et demander aux postes de l'adapter au contexte particulier de chaque pays, d'ici mi-2028 (ministère de l'Europe et des affaires étrangères).

La présente synthèse ainsi que l'intégralité du rapport
« La politique française de promotion internationale de la francophonie »
sont disponibles sur le site internet de la Cour des comptes :
www.ccomptes.fr

Cour des comptes
13, rue Cambon
75100 Paris Cedex 01
Tél. : 01 42 98 95 00
www.ccomptes.fr